

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES C'kdo

(Applicables au 1^{er} janvier 2018)

Article I. Objet

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation (ci-après les « **CGVU** ») s'appliquent à la fourniture par la société identifiée aux pieds des présentes (ci-après, la « **Société** ») de titres spéciaux de paiement sur support physique imprimé ou sous format virtuel (ci-après, les « **C'kdo** »), exclusivement à une entreprise, un comité d'entreprise, une collectivité ou assimilés (ci-après, l'« **Offreur** ») aux fins de distribution et d'utilisation à une personne physique salariée ou bénéficiaire ayant accès aux services de la Société (ci-après, le « **Bénéficiaire** »). La Société et l'Offreur sont ci-après désignés individuellement une « **Partie** » et ensemble les « **Parties** ».

Les C'kdo sous format virtuel « e-carte » sont mises à disposition sur le site Internet de la Société (tel que mentionné aux pieds des présentes, ci-après, le « **Site** »), sur le compte de la Société du Bénéficiaire ou de l'Offreur (ci-après, le « **Compte** ») sous forme de « **Voucher** » (coupon virtuel) ou « **Wallet** » (crédit sur le Compte du Bénéficiaire).

Article II. Commande de C'kdo par l'Offreur

Sur demande de l'Offreur, la Société adresse à l'Offreur une offre commerciale (ci-après, l'« **Offre Commerciale** »). L'Offreur dispose d'un délai de 30 jours ouvrés (du lundi au vendredi, à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés en France – ci-après les « **Jours Ouvrés** ») pour confirmer l'acceptation de l'Offre Commerciale auprès de la Société, à l'issue de ce délai l'Offre Commerciale sera caduque.

L'Offreur adresse un bon de commande à la Société, mentionnant la quantité de C'kdo ainsi que les éventuelles informations expressément requises conformément à l'Annexe II (ci-après le « **Bon de Commande** »). A l'expiration d'un délai de 30 Jours Ouvrés à compter de la réception du Bon de Commande par la Société, et à défaut de rejet du Bon de Commande par la Société, le Bon de Commande sera considéré comme accepté par la Société (ci-après, la « **Commande** »).

En cas de Commande de C'kdo sur support physique imprimé, les C'kdo sont éditées par la Société (ou ses prestataires), selon les demandes de personnalisation de l'Offreur acceptées par la Société au Bon de Commande le cas échéant.

Article III. Règlement de la Commande

Le prix des C'kdo correspond au montant de la valeur faciale de chacune des C'kdo. Les Prix sont indiqués en euros ;

La Société adresse la facture afférente à la Commande à l'Offreur dès acceptation d'un Bon de Commande. Les

factures sont payables à réception par chèque, par virement (aux coordonnées communiquées par la Société) ou par prélèvement, par carte bancaire ou via le compte-dépôt CE de l'Offreur.

L'Offreur comprend et accepte que la Commande ne sera exécutée par la Société qu'à réception effective par la Société des sommes dues par l'Offreur au titre de la Commande en cause.

Article IV. Livraison des C'kdo**IV.1. C'kdo virtuelles :**

Les C'kdo sont actives en moyenne à 2 Jours Ouvrés à compter du règlement intégral de la Commande (sauf information contraire transmise par la société) conformément à l'Article III.

IV.2. C'kdo sur support physique imprimé :

Hors les hypothèses d'une demande de personnalisation par l'Offreur, le délai indicatif de livraison des C'kdo est de dix (10) Jours Ouvrés à compter du règlement de la Commande conformément à l'Article III, puis ce délai est confirmé par courrier électronique au moment de l'expédition. La Société s'efforce de respecter les délais annoncés cependant, aucun retard de livraison ne pourra engager la responsabilité de la Société sur quelque fondement que ce soit.

Lors de la livraison, un bordereau d'émargement et un bon de livraison sont joints à la Commande. Par mesure de sécurité, les C'kdo sont envoyées non activées.

Pour qu'elles fonctionnent, l'Offreur doit impérativement les activer, à réception, par lot (i.e. l'ensemble des C'kdo commandées au titre d'une Commande – ci-après, un « **Lot** »), à défaut elles ne pourront être utilisées par les Bénéficiaires.

L'Offreur active les Lots via l'URL d'activation de la Société mentionnée aux pieds des présentes.

Dans le cas de l'envoi d'un Lot sur plusieurs sites ou directement au domicile des Bénéficiaires, l'Offreur ne pourra activer ce Lot qu'à partir de la réception de la confirmation de son expédition adressée par la Société, et ce, afin que les Bénéficiaires puissent les utiliser dès réception.

En cas de non réception de tout ou partie d'une Commande, l'Offreur s'engage à contacter la Société (par téléphone au 09 70 256 256 -prix d'un appel local-, ou par courrier électronique à l'adresse : assistance@ckdo.fr), afin que la Société puisse lui fournir les éléments de suivi de livraison.

En cas de perte, la Commande sera annulée et une nouvelle commande identique à la Commande sera envoyée conformément au Bon de Commande à la charge de la Société.

Article V. Droits et obligations de l'Offreur

V.1. Dispositions générales

L'Offreur reconnaît avoir pris connaissance du fait que les C'kdo sont susceptibles d'être considérées comme des avantages en nature, et de ce fait soumises à cotisations et contributions sociales, hors cas d'exonérations détaillés dans la réglementation en vigueur.

L'Offreur s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires applicables à son activité et à l'attribution de C'kdo (titres spéciaux de paiement) aux Bénéficiaires. L'Offreur est notamment seul responsable des termes et conditions d'attribution des C'kdo à un ou plusieurs Bénéficiaire(s), et garantit la Société à ce titre.

L'Offreur peut formuler une demande d'échange en cas de perte ou vol, de tout ou partie d'un Lot, conformément aux modalités applicables aux Bénéficiaires s'appliquant *mutatis mutandis* et détaillées au **point 14**) ci-après. L'Offreur s'engage à transmettre à la Société sans délai les demandes formulées par les Bénéficiaires en application des dispositions précitées.

V.2. Obligation d'information du Bénéficiaire

L'Offreur reconnaît parfaitement connaître les Conditions Générales de Vente « e-commerce » de la Société (ci-après, les « **CGV E-Commerce** »), ainsi que les conditions d'utilisation des C'kdo par les Bénéficiaires, dont les termes principaux sont rappelées ci-après.

L'Offreur s'engage à informer par tout moyen tout Bénéficiaire des conditions d'utilisation des C'kdo avant leur utilisation, et notamment à rappeler de façon compréhensible et facilement accessibles les informations listées aux **points 1) à 15)** ci-dessous.

Nonobstant les autres services souscrits par l'Offreur auprès de la Société, l'Offreur s'engage à informer le Bénéficiaire en temps utile de la date d'expiration, pour quelque raison que ce soit (fin de validité de la C'kdo, épuisement du crédit, fin de la période de souscription de l'Offreur aux services de la Société, etc.), d'une C'kdo.

A. Catégories de C'kdo (biens et services)

- 1) La liste exhaustive des domaines d'application pour chaque C'kdo (« **C'kdo Générique** », « **C'kdo Culture & Loisirs** », « **C'kdo Cinéma** ») est communiquée à l'Offreur lors de la Commande.
- 2) Les **C'kdo Génériques** sont utilisables dans les conditions suivantes :
 - Dans le cadre d'un événement déterminé : pour l'achat de biens ou de services liés à l'événement pour lequel elles sont distribuées par l'Offreur au Bénéficiaire. Les biens ou services ou les catégories de biens ou services accessibles, en fonction de l'événement, sont listés à titre indicatif et non-exhaustif en Annexe I des présentes CGVU ;

- En dehors de tout événement déterminé : les C'kdo sont utilisables dans les mêmes conditions que pour l'événement « Noël adulte » décrit à titre indicatif et non-exhaustif en Annexe I des présentes CGVU ;

- 3) Les **C'kdo Culture & loisirs** sont utilisables uniquement pour l'achat de biens ou services à caractère culturel (spectacles (sauf événements sportifs), abonnements presse, cinéma, bons d'achat et chèques cadeaux culturels, parcs assimilés culturels, zoo, aquariums) ;
- 4) Les **C'kdo Cinéma** sont utilisables uniquement pour l'achat d'une sélection d'offres de billetterie (billets et e-billets, pass annuels) cinéma (enseignes disponibles en fonction de l'offre billetterie souscrite par l'Offreur).

B. Conditions d'utilisation des C'kdo par le Bénéficiaire

- 5) Les C'kdo ne peuvent en aucun cas être vendues, cédées ou échangées. Elles ne sont ni reprises, ni échangées au bénéfice du Bénéficiaire ;
- 6) Les C'kdo ne sont utilisables que pour l'achat de certains biens ou services identifiés ;
- 7) Les C'kdo sont utilisables exclusivement auprès de la Société : sur le Site ou par téléphone au 09 70 257 257 (prix d'un appel local) et ne peuvent être présentées directement en magasin ;
- 8) Les C'kdo sont utilisables en une ou plusieurs fois si le montant de la commande du Bénéficiaire est inférieur à celui de la C'kdo. Le complément de prix peut être réglé par tout autre moyen de paiement accepté sur le Site ou par téléphone ;
- 9) Dans le cadre d'une commande multi-produits d'un Bénéficiaire, la C'kdo peut être utilisée si au moins un des produits de cette commande est éligible. Le montant déduit de la C'kdo est réparti proportionnellement au montant des produits éligibles. Seul le montant des produits éligibles est déduit de la C'kdo, le complément devant être réglé par un autre moyen de paiement accepté sur le Site ou par téléphone ;
- 10) Dans le cas d'une annulation de sa commande payée partiellement ou totalement en C'kdo par le Bénéficiaire, le remboursement de la commande du Bénéficiaire est effectué à l'identique du moyen de paiement utilisé (le montant est à nouveau crédité sur la C'kdo initiale) ;
- 11) Les C'kdo sont valables dans la limite de la date de validité qui est inscrite sur les supports eux-mêmes, que ce soit un support physique imprimé ou une C'kdo virtuelle ;
- 12) Les C'kdo non utilisées après expiration de la date de validité ne peuvent pas être prorogées ;
- 13) En cas de perte ou vol d'une C'kdo Non Consommée (telle que définie ci-après), en cours de validité, nominative, non encore associée à un Compte, la Société créditera le Compte du Bénéficiaire du montant déclaré, sous réserve pour l'Offreur de contacter la Société (par téléphone au 09 70 256 256 -prix d'un appel local-, ou par courrier électronique à l'adresse : assistance@ckdo.fr) ;

14) Le bénéfice éventuel d'exonérations fiscales ou sociales dépend du contexte de distribution des C'kdo, de leurs montants et de la situation personnelle du Bénéficiaire. Le bénéfice de ces exonérations est également conditionné au strict respect des conditions d'utilisation des C'kdo.

Article VI. C'kdo Non Consommées

Une fois que les C'kdo ont été distribuées aux Bénéficiaires, elles ne peuvent pas être remboursées au profit des Bénéficiaires.

Néanmoins, toute C'kdo dont le crédit n'a pas été entamé par le Bénéficiaire (ci-après, la « **C'kdo Non Consommée** ») peut donner lieu à compensation au profit de l'Offreur, dans les conditions ci-après décrites.

L'Offreur dispose de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de fin de validité d'une C'kdo Non Consommée pour adresser à la Société une demande de compensation par courrier recommandé avec demande d'accusé de réception à l'adresse indiquée en bas des présentes.

La compensation prendra la forme d'un avoir émis au profit de l'Offreur, valable vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'émission, et imputable sur toute nouvelle commande de C'kdo par l'Offreur.

Le montant de l'avoir est calculé sur la base du prix effectivement payé par l'Offreur et encaissé par la Société au titre des C'kdo Non Consommées objets de la notification précitées, déduction faite des frais de gestion (10% sur le montant de l'avoir avec un minimum de 15€ TTC).

Article VII. Garanties et responsabilités

La Société s'engage à exécuter les obligations à sa charge au titre des CGVU avec tout le soin en usage dans sa profession et selon les règles de l'art au moment de l'exécution de la Commande.

La Société garantit que les C'kdo fournies sont en bon état de fonctionnement et prêtes à être utilisées, sous réserve du respect des procédures d'activation décrites aux présentes par l'Offreur ou le Bénéficiaire. En cas de non fonctionnement d'une C'kdo en cours de validité résultant dans l'impossibilité pour le Bénéficiaire de l'utiliser pour sa pleine valeur faciale, la Société s'engage à fournir au Bénéficiaire une nouvelle C'kdo du montant du solde disponible.

Les garanties consenties par la Société sont expressément limitées à ce qui est prévu dans les CGVU. Les Parties conviennent expressément que la responsabilité de la Société ne peut être engagée que dans le cas d'une faute prouvée.

En aucun cas, la Société ne saurait être tenue responsable des préjudices indirects, implicites ou immatériels au titre des CGVU, tels que notamment tout préjudice commercial, perte de clientèle, perte de commande, trouble commercial, perte

de bénéfice, perte d'image de marque ou action d'un tiers dirigée (notamment d'un Bénéficiaire contre un Offreur).

En aucun cas, la Société ne pourra être tenue pour responsable des dommages subis par l'Offreur liés à :

- Une violation par l'Offreur et/ou un Bénéficiaire de la législation ou réglementation applicable ;
- Un défaut d'information du Bénéficiaire par l'Offreur des conditions d'utilisation des C'kdo et/ou d'un défaut d'information de la Société par l'Offreur d'une demande d'un Bénéficiaire ;
- Une utilisation des C'kdo par l'Offreur et/ou le Bénéficiaire non conforme aux conditions d'utilisation des C'kdo, et notamment mais s'en s'y limiter au non-respect des procédures détaillées aux présentes ;
- En cas de communication par l'Offreur à la Société d'une information erronée et/ou incomplète lors de la Commande ;
- En cas de perte ou de vol de tout ou partie d'un Lot non déclaré conformément aux dispositions des présentes ;
- Une modification des conditions d'utilisation des C'kdo imposée par la Loi ou une autorité publique.

Dans le cas où la responsabilité de la Société serait mise en jeu au titre des CGVU pour des préjudices directs subis par l'Offreur dans le cadre des CGVU, le droit à réparation de celui-ci est expressément limité, toutes causes confondues, suite à une décision de justice exécutoire d'une juridiction compétente et/ou d'un accord transactionnel précédemment approuvé par la Société, à un montant équivalent à la plus faible des sommes suivantes : (i) 10% du montant de la Commande ou (ii) dix mille Euros (10 000 €).

Article VIII. Protection des données personnelles

Pour l'exécution de ses obligations au titre des CGVU, l'Offreur doit transmettre à la Société un certain nombre de données à caractère personnel relatives aux Bénéficiaires. L'Offreur garantit à la Société qu'il dispose des droits et/ou autorisations nécessaires, notamment des Bénéficiaires, pour réaliser cette transmission.

La Société est seul responsable du traitement des données à caractère personnel relatives aux Bénéficiaires nécessaires à la fourniture des services objet des CGVU et n'agit pas en qualité de sous-traitant de l'Offreur ou de co-responsable du traitement avec l'Offreur.

L'Offreur reste responsable vis-à-vis des Bénéficiaires des traitements de données à caractère personnel que celui-ci met en œuvre dans le cadre de ses activités.

L'Offreur et la Société doivent, en leur qualité respective de responsable de traitement, se conformer aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et de la loi

n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les informations relatives aux traitements mis en œuvre par la Société pour la fourniture des services objet des CGVU, notamment les droits dont disposent les Bénéficiaires, sont fournies dans la Politique de Protection des Données Personnelles de la Société, remise sur demande au Client.

Il incombe à l'Offreur d'informer les Bénéficiaires du fait que leurs données à caractère personnel sont transmises à la Société conformément au présent article.»

Article IX. Résiliation

La prestation associée au Bon de Commande pourra être résiliée par chacune des Parties en cas de non-respect par l'autre Partie de l'une quelconque de ses obligations essentielles.

La résiliation prendra automatiquement effet trois (3) mois après une mise en demeure signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie défaillante, indiquant l'intention de faire application de la présente clause et non suivie de régularisation, le tout sans préjudice de tous dommages-intérêts que pourrait être en droit de réclamer la Partie victime de la défaillance.

Article X. Force majeure

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable d'un manquement quelconque à ses obligations dans le cadre des CGVU, si un tel manquement résulte d'un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil et les juridictions françaises.

La Partie constatant l'évènement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation. La suspension des obligations ou le retard ne pourra en aucun

cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

Article XI. Nullité

Si une ou plusieurs stipulations des CGVU est tenue pour non valide ou déclarée comme telle en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée et les Parties s'efforceront de trouver une clause valide en substitution.

Article XII. Droit applicable et juridiction

Les CGVU sont soumises exclusivement à la loi française.

Tout litige ou demande n'ayant pu être résolu(e) amiablement dans un délai raisonnable dans le cadre d'une procédure participative régie par les articles 2062 et suivants du Code civil, devra être porté(e) devant les juridictions dans le ressort de la Cour d'appel de Nanterre.

Fait en deux (2) exemplaires, suivent les signatures :

Pour l'Offreur :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Lu et Approuvé,
Signature et cachet :

Pour la Société :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Signature et cachet :

ANNEXE I

La liste exhaustive des domaines d'application pour chaque C'kdo (C'kdo Générique, C'kdo Culture & loisirs, C'kdo Cinéma) est communiquée à l'Offreur lors de la Commande.

C'kdo Générique :

Dans le cadre des événements « Noël Adulte », « Fête des Mères », « Fêtes de Pères », « Mariage », « Pacs », « Naissance », « Retraite », les C'kdo Génériques peuvent être utilisées sur tous les produits du Site Offres voyages

Dans le cadre de l'évènement « Noël enfant », les C'kdo Génériques peuvent être utilisées sur tous les produits du Site à l'exception notamment (indicatif) :

- "Abonnement Presse" SAUF Presse jeunesse en rapport avec l'évènement
- "Cuisine & Maison"
- "Mode/ Beauté/ Bien-être"
- "Automobile & services"
- "Bons d'achat et Cadeaux" SAUF >> voir produits éligibles* ci-dessous :
 - Bons d'achat mono-enseigne hors alimentaire en rapport avec l'évènement

- Chèques cadeaux multi-enseignes en rapport avec l'événement
- Bons d'achat et chèques cadeaux culturels

Dans le cadre de l'événement « *Rentrée scolaire* », les C'kdo Génériques peuvent être utilisées exclusivement sur les produits du Site ci-dessous (indicatif) :

- "Abonnement Presse » jeunesse en rapport avec l'événement
- "Bons d'achat ci-dessous :
 - Bons d'achat mono enseigne hors alimentaire en rapport avec l'événement
 - Chèques cadeaux multi-enseignes en rapport avec l'événement

ANNEXE II

Documents/Informations demandé(e)s en fonction du mode de livraison de la C'kdo

MODE DE LIVRAISON	DOCUMENT DEMANDE		OPTIONNEL SI INDIQUE SUR BDC		
	BDC	FICHER NOMINATIF EXCEL	LOGO	MESSAGE	EVENEMENT
CREDIT SUR COMPTE	X	X			
VOUCHER NON NOMINATIF DISPO COMPTE CE *	X		X		
VOUCHER NOMINATIF DISPO COMPTE CE	X	X	X	X	X
VOUCHER MAIL AU BENEFICIAIRE	X	X	X	X	X
PHYSIQUE VRAC NON NOMINATIF *	X		X	X	X
PHYSIQUE VRAC NOMINATIF	X	X	X	X	X
PHYSIQUE MISE SOUS PLI AU CE	X	X	X	X	X
PHYSIQUE MISE SOUS PLI AU BENEFICIAIRE	X	X	X	X	X

* Mode de livraison possible uniquement pour les CE déjà clients billetterie